

Appel à candidature – Stages PETRA Occitanie (2023-2024)

Appel à candidatures auprès des laboratoires éligibles au dispositif UTPRIME* et au Défi clé Circulades** (financements région Occitanie).

Financement de stages en laboratoires, parrainés par des entreprises et des institutions (optionnel), sur les Processus de TRAnsitions vers des principes d'économie circulaire.

Cet appel s'adresse en priorité aux approches en sciences humaines, sociales et aux humanités, lesquelles observent, analysent et/ou accompagnent ces processus de transitions.

Périmètre d'éligibilité :

() Laboratoire rattachés aux établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche suivant, sur les thématiques concernées :
Université de Toulouse, Université Toulouse 2 Jean Jaurès (UT2J), Université Toulouse III Paul Sabatier (UT3), Institut National Polytechnique de Toulouse (INP), Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE), Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT).*

*(**) Laboratoire rattachés aux établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche suivant, sur les thématiques concernées :
Université de Toulouse Capitole (UTC), Université Toulouse 2 Jean Jaurès (UT2J), Université Toulouse III Paul Sabatier (UT3), Institut National Polytechnique de Toulouse (INP), Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE), Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Ecole Nationale d'Aviation Civile (ENAC), IMT Mines Albi-Carmaux, Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), ONERA, CEA, CIRAD, CERFACS, Université de Montpellier, Université de Perpignan Via Domitia, Université Paul Valéry Montpellier 3, Université de Nîmes.*

Un dispositif en partenariat avec :

*organisationnel
financier*



Processus de TRAnsitions vers des principes d'économie circulaire

L'économie circulaire vise à transformer les modes de production et de consommation pour qu'ils puissent tenir compte des évolutions environnementales en œuvre. Les processus de transition, voire de bifurcation, vers des principes d'économie circulaire sont essentiels pour créer une société plus résiliente et réduire notre empreinte écologique. Il s'agit de penser et mettre en œuvre une sobriété non seulement individuelle, mais aussi et surtout collective, systémique, possiblement orchestrée par la puissance publique. Il s'agit d'un défi autant sociétal que technique. **L'approche des sciences humaines, sociales et des humanités dans leur ensemble permet d'en comprendre les enjeux, d'innover collectivement et d'envisager l'adoption, l'appropriation puis l'adaptation des principes de circularité.**

Les principes de l'économie circulaire bousculent, aspirent au changement et se heurtent à des résistances de plusieurs niveaux (micro, macro, méso) :

- En effet, il s'agit de repenser l'ensemble du cycle de vie des produits : l'écoconception des produits, la prévention des déchets, l'allongement de la durée d'usage, la gestion de fin de vie ;
- Il s'agit d'imaginer de nouvelles opportunités liées à la gestion des déchets, utilisés comme ressources, par réemploi, recyclage ou valorisation ;
- La consommation des ménages à toutes les échelles (locale et globaux) s'inscrit dans des enjeux internationaux et culturels. Les pratiques de consommation restent une source majeure d'impacts sur l'environnement ;
- Enfin, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ouvre la voie d'une économie inscrite dans les enjeux relatifs au développement durable, reposant sur la recherche d'effets utiles, s'adaptant aux besoins réels des personnes, des entreprises et des collectivités.

L'ampleur des transitions nécessaires favorise un regain d'intérêt pour l'innovation, attendue et désirée comme productrice d'un nouveau régime de croissance. Dans ce contexte, il conviendrait aussi d'inscrire cette aspiration au changement à une recherche d'impacts sociétaux et environnementaux favorables au monde de demain. Les principes de l'économie circulaire impliquent de construire une forme de garantie d'équité et de justice sociale sous-jacente, laquelle viendraient s'appuyer sur la créativité des acteurs et en particulier des acteurs privés.

Le dispositif PETRA en 1 diapo

Cet appel à candidature s'adresse aux chercheurs dans les laboratoires rattachés à 20 établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche éligibles à l'appel de 2023-2024 :

Objectif : faciliter et financer le montage de stages étudiants (prioritairement niveau M2 ou ingénieur bac+5), au sein de laboratoires de recherche, sur des sujets liés aux processus de transition vers des principes d'économie circulaire, en lien avec les acteurs socio-économique et institutionnels.

Ce dispositif s'inscrit dans l'activité d'animation scientifique du [Défi clé régional Circulades dédiée à l'économie circulaire](#). Le dispositif participe également à la formation à la recherche (et à la recherche partenariale) des étudiants de masters (sur laquelle le [réseau RISOM du labex SMS](#) et le [Labex Entreprendre](#) sont investis).

A terme, il s'agit de favoriser les nouvelles collaborations entre laboratoires, acteurs socio-économique, institutionnels et étudiants.

Déroulé :

- Une liste de thématiques d'intérêt pour les acteurs socio-économiques et institutionnels est identifiée dans cet appel à candidature ;
- Les laboratoires candidatent avec des propositions de sujets de stages répondant aux thématiques ou sur des sujets libres ;
- Un jury (composé de la Région, Agence de développement économique de la région Occitanie – Ad'Occ, Université de Toulouse (Défi clé Circulades, service VRE, Labex SMS, pilier SAPS), Labex Entreprendre (Université de Montpellier), d'acteurs du secteur et Toulouse Tech Transfert) sélectionne les lauréats, identifie et propose des parrainages possibles ;
- Les laboratoires lauréats recrutent un stagiaire et bénéficient d'un soutien financier à 100% des coûts marginaux (indemnités de stage, achats consommables et petits équipements), *via* les budgets du programme UTPRIME, du Défi clé Circulades (Université de Toulouse) ou du Labex Entreprendre (Université de Montpellier) ;
- Un acteur socio-économique ou institutionnel pourra être envisagé comme « parrain » du stage et échangera régulièrement avec le laboratoire et le stagiaire pendant le déroulé du stage (modalités à définir entre le « parrain » et le chercheur encadrant le stage avec le soutien des animateurs du dispositif PETRA) ;
- Un évènement de restitution des travaux sera organisé à l'été 2023 avec l'objectif d'envisager des poursuites de projets ou de thèses.

Liste des thématiques prioritaires pour cet appel à candidature

(principalement sur les financements UTPRIME et Circulades)

[MàJ 24/10/23]	Ordre aléatoire de présentation
_ Réflexion sur les enjeux d'une certification officielle ou un manifeste afin d'augmenter la confiance des clients et des partenaires (engagement d'une entreprise dans des projets d'innovation sociale et économique / Alignement avec des Valeurs)	_ La loi AGECE et son manque d'incitations sur les filières à responsabilités élargies des producteurs (REP)
_ Économie de la fonctionnalité et économie de la coopération dans le secteur social et médico-social	_ Besoin de créer des nouveaux imaginaires et nouveaux récits collectifs face au marketing qui incite à une surconsommation
_ La question des achats publics adossés au référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération	_ Trouver un modèle économique viable entre les attentes des clients pour des produits ayant un tarif bien inférieur au neuf malgré des frais de logistique et reconditionnements élevés (applicabilité dans le secteur du mobilier par exemple)
_ Le modèle économique de l'intermédiation dans le secteur privé	_ Équilibre entre les exigences en terme de design et les critères techniques et fonctionnels (dans le secteur du mobilier par exemple)
_ Les verrous réglementaires pour passer d'une logique déchet à une logique produit	_ Analyse détaillée du cycle de vie et analyse de l'impact environnementale d'un nouveau projet standard éco conçu suivant l'économie de la fonctionnalité par rapport à un projet "basique"
_ Le recyclage des cendres issues de biomasses	_ Évaluation des besoins positifs (environnemental, social et sociétal) d'une démarche de transition vers un modèle économique (issu des principes de l'économie de la fonctionnalité)
_ Incitation à la consommation en vrac ou emballages recyclés.	_ Modèle économique, organisationnel, cohérence et pérennité d'une structure d'intermédiation promulguant et accompagnant la mise en œuvre pratique des principes d'économie de la fonctionnalité
Liste non exhaustive	_ L'économie circulaire de la filière cosmétiques en Occitanie (collecte, production, distribution et consommation...)

Cette liste est indicative sur l'intérêt exprimé par les entreprises, associations et institutions partenaires de l'opération, mais n'est pas exhaustive. Tous les sujets liés aux processus de transition vers des principes d'économie circulaire seront examinés.

Voir en annexe quelques verbatim plus détaillés des acteurs du secteur sur l'expression de leurs besoins.

Thème blanc

(principalement sur les financements Circulades)

L'ouverture d'un thème « blanc » est destinée à encourager les sujets novateurs et inexprimés par les acteurs socio-économiques et institutionnels concernant l'économie circulaire. Les sujets exploratoires d'analyses, de réflexions et d'expérimentations proposés par les laboratoires sont les bienvenus. L'association avec un intérêt d'un acteur socio-économique et institutionnel n'est pas systématique.

Comment candidater

Pour candidater, les laboratoires doivent préparer un format .ppt adressé conjointement par courriel à charlie.marquis@univ-toulouse.fr et alexandre.besson@univ-toulouse.fr et remplir les éléments synthétique du formulaire [accessible ici](#) avant le 08/11/2023

Contenu de la pièce-jointe au format présentation .ppt

- Présentation du laboratoire, indiquer la structure de tutelle éligible, présentation du chercheur encadrant le stage (nom, thématiques de recherche) [1 diapo]
- Description du sujet de stage proposé (incluant la problématisation scientifique visée, le lien avec les thématiques pré-identifiées dans cet appel à candidature, les principaux objectifs, la méthodologie envisagée, le calendrier proposé et enfin les compétences et caractéristiques du stagiaire visé) [3 diapos max]
- Liste prévisionnelle des dépenses liées au stage*** [1 diapo]

Contenu du formulaire synthétique en ligne : <https://enquete.univ-toulouse.fr/index.php/378658?lang=fr>

- Nom du laboratoire candidat ;
- Tutelle administratrice correspondante ;
- Nom du chercheur encadrant ;
- Discipline du stage proposé ;
- Sujet du stage proposé ;
- Date de début du stage envisagé ;
- Durée du stage envisagé ;
- Montant total du budget prévisionnel du stage envisagé [une base forfaitaire détaillé est proposée dans le formulaire, soit 6000€/6 mois] ;
- Contact scientifique + contact administratif ;

*(***) Les laboratoires présenteront à l'Université de Toulouse leurs dépenses liées au stage, pour obtenir une contribution au titre du programme UTPRIME ou du Défi clé Circulades, à hauteur de 100% des coûts marginaux, sur les postes suivants :*

- Indemnités de stage payées par le laboratoire de l'étudiant ;
- Achat de consommables nécessaires pour réaliser le stage ;
- Achat de petits équipements nécessaire pour réaliser le stage (hors amortissement).

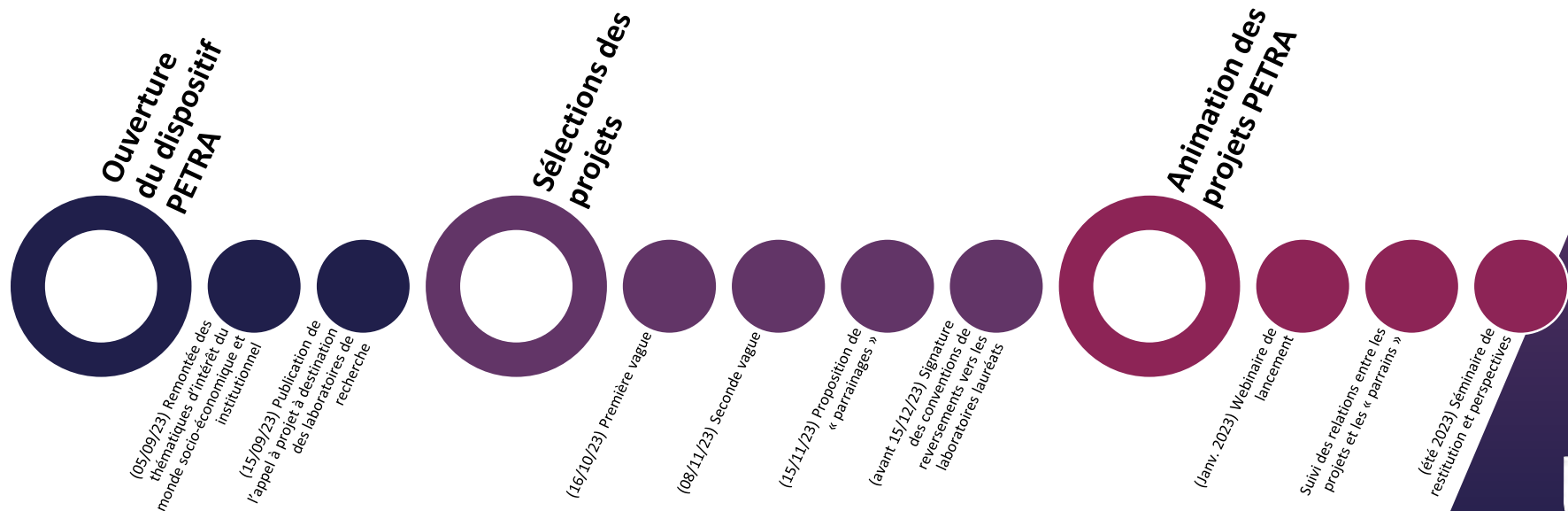
Les dépenses de personnel (statutaires ou non) liées à l'encadrement ou l'administration du stage (dont les frais de gestion de l'établissement) ne sont pas éligibles.

A noter, l'Université de Toulouse exigera du laboratoire lauréat un bilan financier au 31/10/24, de l'usage des fonds versés préalablement (sauf concernant les fonds de Labex Entreprendre, dont le bilan sera adressé directement au Labex Entreprendre).

Processus

1. Remontée des thématiques de réflexion et problématiques concrètes de la part des acteurs socio-économiques et institutionnels, lesquels marquent leur intérêt pour le dispositif PETRA et se positionnent ainsi comme potentiels « parrains » (entre le 20/07 et le 20/09) *via* : <https://enquete.univ-toulouse.fr/index.php/253878?lang=fr>
2. Circulation de l'appel à projets de stage auprès des laboratoires en Occitanie et dépôt des candidatures en deux vagues auprès de l'Université de Toulouse – coordinatrice du dispositif PETRA (entre le 15/09 avec un premier relevé des projets le 13/10 et un dépôt final le 08/11)
3. Sélection des sujets de stage par le jury pluripartenarial en deux vagues (la semaine du 15/10 puis la semaine du 13/11)
4. Information aux laboratoires lauréats du financement de stage (la semaine du 15/10 puis la semaine du 13/11)
5. Publication des offres par les laboratoires et confirmation des candidats parmi les étudiants de masters ;
6. Signature des conventions de reversement fin 2023 entre l'Université de Toulouse (programme UTPRIME ou le Défi clé Circulades) ou l'Université de Montpellier (Labex Entreprendre) et le laboratoire lauréat [contact principal : vre@univ-toulouse.fr] ;
7. Obligations du stage (2024) : *a minima* participer au webinaire de lancement de présentation des projets (pressenti en janvier 2024) et au séminaire de restitution des résultats (pressenti à Toulouse Montpellier à l'été 2024), en présence des membres du jury et des acteurs socio-économiques ou institutionnels « parrains » des projets lauréats (d'autres réunions de suivi d'étape peuvent être proposées selon les situations).

Des questions ? Contactez charlie.marquis@univ-toulouse.fr



Annexe : *verbatim* des acteurs socio-économiques et institutionnels concernant les processus de transition vers des principes d'économie circulaire

[MàJ 24/10/23]

« Envie d'innover et de développer de nouveaux services basés sur mon domaine d'expertises vers une économie plus soutenable (approche innovante)
Une réflexion sur une certification officielle ou un manifeste afin d'augmenter la confiance des clients et des partenaires. (entreprise engagée dans des projets d'innovation sociale et économique / Alignement avec des Valeurs)
Élargissement Géographique : envie d'élargir la portée géographique de mes services pour atteindre un public plus large, mais avec cette idée de collaboration interdisciplinaire favorisant les échanges de Bonnes Pratiques D'expérience des participants à vos programmes. (Innovation Collaborative Participation à un Changement Sociétal)
Soutien dans la Planification Stratégique : Besoin de conseils stratégiques pour élaborer un plan à long terme pour mon entreprise. (Accès à l'Expertise/Ressources de Financement/Nouvelles Opportunités de Marché/Validation de l'Impact ».

« Changement de mentalité Collaboration et Coopération : Promotion de la coopération interentreprises.
Durabilité et Responsabilité Innovation et Créativité : Culture de l'innovation et de la créativité pour offrir des solutions fonctionnelles.
Formation et Éducation : Besoin de formation et d'éducation pour s'adapter aux nouveaux modèles économiques.
Confiance et Transparence : Importance de la confiance et de la transparence entre les parties impliquent.
Évolution des Valeurs Sociales : Changement des valeurs sociales vers le bien-être et la qualité de vie ».

« la mutualisation entre compagnies dans les phases de création - production, les échanges de matériels... »

« les blocages du marché, du cadre législatif pour permettre l'anticipation et la mise en œuvre du recyclage ».

« nous devons lever un verrou lié à la réglementation de gestion des déchets pour en tirer des / les transformer en produits de grande consommation (cendres de biomasse issues des chaufferies industrielles => lessive ménagère, produits liants pour le BTP, fertilisant et amendement agricoles)
La mise en place d'une filière globale liant l'ensemble des acteurs de la filière bois-énergie jusqu'au traitement final des cendres, les institutions locales, les organismes de recherche, les marchés du particulier (à travers les GMS ou autres), les industriels du BTP, les chambres d'agriculture.
Servir d'exemple à grande échelle en montrant que l'on peut consommer durablement en recyclant un déchet d'origine naturelle disponible à grande échelle, collecté et transformé localement, et dont les produits finis qui en sont issus sont distribués localement ».

La mise en œuvre de loi AGEC se décline en 5 grands objectifs : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, agir contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée et mieux produire.

« Aide à la structuration de filières : bio déchet, textile, bâtiment... [...] (législation trop peu incitative, blocage organisationnel, manque de transversalité pluridisciplinaire) »

... suite à venir au fil de l'eau